

Exposition "13/18, Questions de justice"

Animation en collège

**Laëtitia Rignol, professeur documentaliste, collège Gérard Holder, Cayenne
Corinne Lambert, professeur documentaliste, collège Auguste Dédé, Remire
Montjoly**

Durée :

- 2 heures

Objectifs :

- Permettre un travail en autonomie
- Repérer et sélectionner des informations
- Fournir une trace écrite
- Varier les supports
- Aborder des notions générales mais aussi approfondir un thème en particulier
- Susciter le débat

1ère partie

Présentation de l'exposition (10 min)

Introduction :

- Les missions de la justice : protéger /sanctionner/arbitrer

Le 1er panneau avec la signification des chiffres 13 et 18

- Comment fonctionne la justice entre 10 et 13 ans ?
- Quelles sanctions possibles à partir de 13 ans ?

Le sens de lecture et la structure de l'exposition

- Les droits des enfants
- Les devoirs et les infractions à la loi

Les notions importantes

- Le rôle de la LOI
- La distinction entre code civil et code pénal (et correspondance avec les cartes vertes et jaunes)
- La notion de minorité
- La classification des infractions par ordre de gravité : contravention/ délit/ crime

Visite de l'exposition (20 min)

Distribution d'un quizz réalisé à partir du texte des panneaux,

Travail des élèves en autonomie.

NOM Prénom :

Réponds aux questions suivantes (aide-toi des titres des panneaux : le quizz peut se faire dans le désordre).

Panneau 2 : La Convention internationale des droits de l'enfant

Relève 3 droits des enfants dans le monde :

-
-
-

Panneau 3 : Le droit d'être entendu, protégé, défendu

Si je suis victime d'une infraction (vol, agression...) à qui puis-je m'adresser ?

.....
.....

Panneau 4 : Un nom, une filiation, une nationalité

Je peux demander la nationalité française à partir de 18 ans même si je ne suis pas né/e en France :

VRAI FAUX

Panneau 5 : Le droit à l'instruction/ le droit de s'exprimer

A partir de 14 ans, je peux travailler pendant les vacances scolaires : VRAI FAUX

J'ai le droit de dire absolument tout ce que je veux :

VRAI FAUX

Panneau 6 : Le droit à une justice adaptée

Si je suis mineur/e et que je commets une infraction, je peux être soumis/e à une COMPARUTION IMMEDIATE :

VRAI FAUX

(Modification de la loi en 2011 : désormais c'est possible aussi pour les mineurs.)

Panneau 7 : Respecter la loi

Si j'ai moins de 18 ans, qui peut me sanctionner si je ne respecte pas la loi ?

.....
.....

Panneaux 8, 9 et 10 : Les contraventions / Les délits / Les crimes

Classe les infractions à la loi suivantes en fonction de leur degré de gravité :

Infraction au code de la route / trafic de stupéfiant (drogue) / tapage nocturne /Vol / dégradation / graffitis / viol / recel /agression sexuelle / homicide (meurtre)

(Les agressions sexuelles sont considérées comme des délits. Le trafic de drogue est un délit sauf si on est l'organisateur du réseau (crime).)

Contraventions	Délits	Crimes

Correction du quizz (10 à 15 min)

De façon collective, en classe entière à partir des réponses apportées par les élèves.

2ème partie

A partir des questions vertes : Etudes de cas (20 min)

La classe est répartie en **6 groupes**.

Toutes les **cartes vertes** (code civil) sont regroupées en 5 grandes thématiques :

La famille

La santé

La Justice

La citoyenneté française

Vers plus d'autonomie (2 groupes)

Chaque groupe va travailler sur une thématique et essayer de répondre à un **questionnaire** dont les réponses se trouvent sur les cartes vertes mises à sa disposition. Ce questionnaire se compose d'une succession **d'études de cas**.

1) La famille (8 cartes) :

Adoption / Changement de nom / Divorce / Emancipation / Mariage / Naissance / PACS / Testament

2) La santé (5 cartes) :

Contraception / Alcool / IVG / Relation sexuelle / Santé

3) La justice (8 cartes) :

Condamnation / Faux témoignage / Légitime défense / Juge des enfants / Maison de correction / Objets confisqués à l'école / Prison / Vol

4) La citoyenneté française (6 cartes) :

Armé (2 cartes) / Nationalité (2 cartes) / Papier / Vote

5) Vers plus d'autonomie (11 cartes) :

1er groupe :

Conduire (2 cartes)

Fugue

Partir

Jouer

Voyage en auto

2ème groupe : Banque

Fréquenter

Travailler

Utilisation des mineurs

LA FAMILLE

A l'aide des **cartes vertes (code civil)** mises à votre disposition, répondez aux questions suivantes en vous justifiant :

1- Je m'appelle Julien Bébête, j'ai 15 ans : je ne supporte plus mon nom et je veux en changer ! Est-ce que j'ai le droit de le faire et à qui dois-je m'adresser ?

.....

2- J'ai 14 ans, mes parents divorcent : est-ce que j'ai le droit de choisir avec qui je vais vivre ?

.....

.....

3- Je suis une jeune fille de 16 ans. Je veux me marier avec mon compagnon de 17 ans : avons-nous le droit de le faire ? Pourquoi ?

.....

Est-ce que je peux me pacser avec lui ?

.....

Je viens d'apprendre que je suis enceinte : est-ce que cela change quelque chose pour mon projet de mariage ?

.....

Dans tous les cas, quelle autorisation dois-je obtenir pour me marier ?

.....

Correction (5 min)

Une **correction** est distribuée aux groupes : les élèves se corrigent en **autonomie**.

Possibilité aussi de **corriger directement** avec les élèves en circulant entre les groupes.

CORRECTION : LA FAMILLE

1- Le nom que je porte peut me gêner dans ma vie quotidienne et j'ai du mal à l'accepter : je peux formuler une demande de changement de nom auprès du garde des sceaux.

2- On peut me demander si je préfère vivre avec mon père ou ma mère lorsque mes parents divorcent. Mais c'est le juge qui va décider du lieu où je vais vivre en fonction de mes intérêts.

3- Même si en tant que fille je peux légalement me marier à 16 ans, mon mariage avec mon compagnon de 17 ans n'est pas possible car il n'est pas majeur.

- Nous ne pouvons pas non plus nous pacser car nous sommes tous les deux mineurs.

- Si je suis enceinte, nous pouvons nous marier même si nous n'avons pas atteint l'âge limite car notre situation constitue un motif "grave" pour avancer l'âge légal du mariage.

- Dans ce cas, nous devons demander une dispense au procureur de la République du lieu de célébration du mariage.

Restitution à la classe (15 min)

Chaque groupe choisit une question parmi les études de cas étudiées.

Un élève pose la question oralement au reste de la classe pour susciter le débat.

L'élève fournit la bonne réponse à la classe.

A partir des questions jaunes : questions réponses (15 min)

2 **cartes jaunes** (code pénal) sont distribuées à chaque groupe qui lit l'infraction inscrite sur une première carte jaune.

Après avoir rappelé ce qu'est le **code pénal** ainsi que le rôle du **procureur**, un élève est invité à jouer le procureur qui va lire les **sanctions prévues dans le code pénal pour chaque infraction évoquée** (le livre de la loi).

Insister sur le fait qu'il s'agit à chaque fois du **maximum de la peine risquée (encourue)**.

S'il reste du temps, prévoir la lecture de la 2ème carte jaune.

Bilan - Évaluation

Au collège Gérard Holder

Travail en collaboration avec le coordonnateur d'histoire (le niveau 4ème a été ciblé car le thème s'intègre au programme d'éducation civique de ce niveau) :

- 10 classes de 4ème
- 1 classe de 4ème SEGPA
- 2 classes de CIPPA
- 1 classe de 3ème

Il est préférable que les élèves soit sensibilisés au préalable à certaines notions (rôle de la justice, qui fait les lois, code civil, code pénal...) en éducation civique.

La formule 2 heures/classe sur 2 créneaux d'une heure a bien fonctionné : elle s'adapte aux différentes activités prévues pendant la visite.

Les partenaires

- L'investissement d'un professeur de la classe (PP, prof d'histoire) est souhaitable pour une meilleure perception de l'expo par les élèves : le travail sur l'expo a été difficile avec 2 classes, parce qu'il s'agit de groupes difficiles, mais aussi parce que leur enseignant n'a pas montré un réel intérêt pour l'expo.
- Intervention de 2 éducateurs de la PJJ pour certaines classes (contacter le directeur de la PJJ M.Charpey au 06 94 20 24 23). Une approche davantage axée sur le rôle d'un éducateur en matière de justice pour les mineurs. Ces professionnels étaient plus calés que nous pour répondre à certaines questions posées par les élèves. Ces derniers ont joué le jeu et certains groupes ont posé énormément de questions même si les éducateurs ont regretté leur difficulté à s'écouter les uns les autres.

Les couacs

- Problèmes de communication CDI/Vie Scolaire/Direction : la Vie scolaire avait aussi fait la demande de l'expo de son côté
- Problème de date : le début d'année n'est pas le meilleur moment pour ce type d'expo, beaucoup de choses à régler à ce moment-là.
- Problème de salle : prévoir un espace assez grand étant donné le nombre de panneaux et leur dimension. Nous n'avons pas eu d'autre solution que d'installer l'expo en salle polyvalente, salle fréquentée pour d'autres activités, d'où la nécessité de récupérer après chaque séance les cartes. Cette salle est aussi une catastrophe pour l'acoustique.

Au Collège Auguste Dédé

Après concertation avec le professeur coordonnateur d'histoire géographie, le niveau 4ème a été ciblé prioritairement.

Les 6 classes de 4e :

- Séances de 2 heures consécutives ou non
- Classes accompagnées par professeur d'histoire géographie ou professeur principal

3 classes de 3èmes :

- Séances de 1 heure : présentation rapide de l'exposition, puis travail à partir des cartes vertes et jaunes
- Classes accompagnées par professeur principal

Points positifs :

- la variété des supports permet de maintenir l'intérêt des élèves
- bonne participation et nombreuses questions

Points à revoir :

- pour certaines classes, la séance de 2 heures est un peu longue
- prévoir un questionnaire pour évaluer ce que les élèves ont retenu
- la plupart du temps, le professeur documentaliste prend seul en charge l'animation